

III

*(Informations)***AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE****MODIFICATION DE L'AVIS DE VACANCE POUR LE POSTE DE DIRECTEUR EXÉCUTIF**

(2002/C 265 A/01)

La publication au *Journal officiel des Communautés européennes* C 230 A du 27 septembre 2002 concernant l'avis de vacance 2002/C 230 A/01 pour le poste de directeur exécutif de l'Agence européenne de la sécurité aérienne fixe une date de clôture au 31 octobre 2002. Cette date est prolongée jusqu'au 15 novembre 2002. Toutes les dispositions et conditions de recrutement reprises dans l'avis de vacance mentionné ci-dessus restent valables.
